L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 9 OCTOBRE 1851.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE,
No. 83, rue de Chartres.

JOURNAL OFFICIEL de l'Etat, du Conseil Général, du Conseil de la Première Municipalité, et de la Commission de Législation.

NOUVELLE-ORLEANS:
JEUDI MATIN, 9 OCTOBRE.

CANDIDATS WHIGS.

POUR LE CONGRES.
PREMIER DISTRICT:
Richard Hagan.
SECOND DISTRICT:
J. ARISTIDE LANDRY.
TROISIEME DISTRICT.
R. A. UPTON.
QUATRIEME DISTRICT:
JOHN MOORE.

LEGISLATURE.

POUR LE SENAT:
JAMES ROBB,
J. P. BENJAMIN

Pour Représentans à la Chambre.

SIXIEME DISTRICT.
A. P. SIMPSON.
C. C. LATHROP.
Cols. J. LEEDS.
TROISIEME DISTRICT.
H. J. RANNEY,
C. M. WATERMAN,
J. N. HAWTHORNE,
SIDNEY STORY,
W. J. McLEAN,
THOMAS CURRY.
QUATRIEME DISTRICT.
F. L. LUMSDEN,
W. M. FLEMING,
J. G. SEVER.
CINQUIEME DISTRICT.
JULES BENIT,
HIPPOLITE MOSSY,
P. DEVERGES.
SIXIEME DISTRICT:
A. LAROSE.
LOUIS SURGI.
SEPTIEME DISTRICT:
ADOLPHE TREME.
JOSEPH SOLOMON.
NEUVIEME DISTRICT:
JOHN LAIDLAW.

PROGRAMME WHIG.

La convention sénatoriale de la Nlle-Orléans a voté les résolutions suivantes que nous garderons en tête de nos colonnes jusqu'au jour de l'élection:

I. Le parti whig est le parti conservateur du pays, c'est dont les principes sont le plus favorable au développement de l'industrie nationale et de la source commune au moyen d'améliorations publiques et d'une administration sage, juste et énergique.

II. Nous considérons le Compromis comme une mesure constitutionnelle, honorable et utile, dictée par un sentiment de patriotisme éclairé. Toute chose qui aurait pour but d'en affaiblir l'autorité est fertile à la salutaire influence, qu'elle exerce par des abolitionistes ou des de-unionistes, est inconstitutionnelle et contraire aux vœux du pays.

III. La Constitution de l'Etat n'a pas produit les résultats importants qu'on en attendait. Elle a été surtout en ravé le développement de nos ressources incalculable aux progrès de l'agriculture, du commerce et paralysé l'énergie du peuple. Le parti whig est d'opinion ainsi qu'il l'Etat de ne soutenir aucun candidat pour la législature qui ne s'engage à avoir de la convocation immédiate, par cet Etat, d'une convention chargée de la mission de revoir la loi organique de la Louisiane de manière à replacer les citoyens dans leur véritable voie et de rendre à l'Etat le rang qu'il occupait parmi les autres membres de la Confédération.

IV. Parmi les modifications et les changemens à introduire dans la Constitution et dans la loi organique, les suivans:

1. La réorganisation du principe de l'élection des juges de paix.

2. Une notable diminution des frais de justice, et surtout la suppression de l'office de greffier de la paroisse d'Orléans, afin que le peuple ait le droit de choisir le plus capable qui existe parmi ceux qui.

3. Une loi protégeant dans sage mesure, le droit de votre ou cédancier, afin que le premier ne puisse ni ouvrir une partie de votre mobilier que les biens qui sont absolument nécessaires pour vivre.

4. Un établissement de banques libres ne faisant pas de tenter sous le rapport des garanties les plus sûres, en augmentant le capital, diminuant un peu de circulation qui pourra toujours être convertie en argent monnayé.

5. Une concession du pouvoir nécessaire pour faciliter et compléter les chemins de fer, afin que les capitaux et les industries qui sont de nature à encourager le travail et à développer les ressources de la Louisiane.

6. L'adoption d'un meilleur système d'instruction publique afin de mettre l'éducation et les lumières à la portée de toutes les classes de la société.

Le *Courrier* d'hier sur renfermait les lignes suivantes

"L'*Abeille* s'étant refusée, par des raisons qui lui sont propres, à insérer le procès-verbal de la convention whig chargée de choisir des candidats de ce parti pour le Sénat, nous n'avons pas cru devoir fermer nos colonnes d'annonces à ce document. Nous ne recherchesons pas si y a en cela libéralisme de notre part; nous avons cru faire acte de justice envers un grand parti, qui a le droit de faire connaître ses vues à la population d'origine française de notre ville. Voir aux annonces."

Nous ne savons pas et nous devons attribuer le procédé à la simplicité ou à la malice du journal du soir. La perfidie exige beaucoup d'intelligence et ici nous n'en trouvons aucune trace. La réclame de nos contrées n'est que ridicule. Ce qu'ils appellent leur *libéralisme* — un libéralisme joyeux à beaux deniers comptant—est fort réjouissant. Nous en discutons avec de cette sympathie qu'ils éprouvent pour ce *grand parti qui a le droit de faire connaître ses vues à la population d'origine française*. Il est difficile, on en conviendra, de lire ainsi les facéties et de garder son sérieux.

Mais les incroyables lignes de cet étourdissant *Courrier de la Louisiane*, qui a assaini de respect pour la vérité que pour ses lecteurs, méritent un bout de réponse sérieuse. L'*Abeille*, sans sa partie française, n'a pas publié hier le procès-verbal de la convention sénatorielle de la Nlle-Orléans. Il n'a été adressé qu'en anglais et que l'on n'a pas eu le temps dans les bureaux d'en faire une traduction. La partie essentielle du procès-verbal, le programme arrêté par la convention, paraît aujourd'hui en tête de nos colonnes pour y rester jusqu'au jour de l'élection.

Il est vrai que notre collègue de la partie anglaise est un dormeur dès mardi matin le procès-verbal de la Convention, mais il ne l'a pas fait par des motifs de dignité que le *Courrier de la Louisiane* est sans doute incapable d'apprécier. Le secrétaire de la Convention ne lui avait pas envoyé de copie, comme il y était tenu, et s'est contenté d'adresser son rapport au *Bulletin*. Notre collègue a vu là un manque d'égards et a déclaré qu'il *ne copierait pas du Bulletin* ce qu'il eut dû recevoir en même temps que celui-ci. La pitié entière, y compris la rédaction anglaise du *Courrier*, a donné raison à notre collègue, et le secrétaire de la Convention, le sec... jusqu'au fanil, s'empresse de faire amende honorable. Ses explications ont été accueillies en bonne part, et le procès-verbal paraîtra sur-lendemain dans notre partie anglaise.

Que signifient maintenant les sottes insinuations du *Courrier de la Louisiane*? En vérité, on est à faire croire qu'un génie malfaisant entraîne fatalement le journal du soir dans les sentiers inégaux d'où nous le croyions sorti. A côté d'articles sensés et remarquables de courtoisie se glissent des paragraphes qu'un homme d'un peu de cœur et d'un peu d'intelligence n'oserait jamais avouer.

LA VILLE.

La Nouvelle-Orléans reprend rapidement un physionomie d'hiver. Grâce à l'absence de toute espèce d'épidémie, les étrangers qui attendent ordinaire le commencement de novembre pour se rendre dans notre ville y affluent déjà en grand nombre et remplissent les hôtels.

La saison s'annonce sous les plus heureux auspices et notre population flottante sera probablement plus considérable aux mois de décembre et de janvier qu'elle ne l'aura jamais été. Cinqus bateau à vapeur qui arrive de l'Ouest et des Etats-Unis et de la Mississipi versa sur notre levée des légions de voyageurs que leurs affaires ou leurs plaisirs appellent à la Nouvelle-Orléans. Le Pyrénées, selon les traditions du... de la partie de leur voyage. Nos magasins... dente une récolte... coup-là surtout qui compromettra et passagers l'art et prodectif de l'agriculture de la région. Dans le siècle où nous vivons il n'y a rien à gagner à rester dans l'ombre et à lutter de modestie avec la fleur poétique qu'ont chantée tous les bardes anciens et modernes. Il faut le grand jour à toutes les industries, aux plus élevées comme aux plus humbles; autrement elles s'étiolent, elles dépérissent et elles meurent. Encore que le voyageur—et surtout le voyageur américain—puise ses informations ailleurs que dans le journal et sur l'affiche? Encore qu'il conteste la valeur de la réclame! Eh! non, il n'en a pas le temps et d'ailleurs il ne s'en donnerait pas la peine. Le journal est son guide; il le consulte, il y croit, il y reste fidèle malgré les déceptions dont l'abreuve sa trop crédule foi. Voilà pourquoi le commerce américain recherche avidement la publicité: ailleurs l'annonce est un moyen de succès comme tant d'autres, ici c'est une nécessité, une loi, une condition absolue de réussite.

Les magasins de la Nouvelle-Orléans auront bientôt achevé leur toilette d'hiver; ils sont même en retard, mais ils ne s'attendaient pas évidemment à une si prompte reprise des affaires. Ils comptaient peut être sur la vente de la fièvre jaune et autres menus fléaux qui ont l'avantage de transformer notre ville en solitude pendant les mois d'été et qui la rendent inabordable jusqu'aux premières gelées. Il en a été autrement cette année, et jamais la Nouvelle-Orléans n'a été aussi salubre, comme l'attestent les rapports du Bureau de Santé qu'on nous publiera au commencement de chaque semaine.

Que les marchands de modes se hâtent, car les habitans de l'Ouest affluent déjà dans notre ville. Quelques-uns n'y sont que pour quelques jours, mais ils ne s'en retournent jamais les mains vides. Ils emportent de la Nouvelle-Orléans, qui est leur Paris, toutes sortes d'articles de fantaisie qu'ils choisissent parmi les plus brillans et les plus coûteux.

M. JAMES P. FRERET.

DEMONSTRATIONS EN SA FAVEUR.

Les clubs organisés en faveur de M. Fréret ont pris ces jours derniers une résolution importante et à laquelle ont applaudi tous les amis du candidat indépendant. Il a été décidé dans une réunion des présidents et autres officiers qu'il aurait d'ici au jour de l'élection quatre grandes processions.

La première démonstration aura lieu samedi prochain 11 du courant, et les autres les samedis subséquents.

Chaque club devra fournir au moins vingt-cinq transparents blancs et carrés portant au milieu le nom de J. P. Fréret, et se présenter en outre l'orchestre d'usage.

Le rendez-vous général est la rue du Canal. Les clubs s'y rendront à 7 1/2 heures du soir et occuperont la place qui leur sera assignée par le grand marshal. Chacun d'eux aura en bannière particulière portant en lettres noires sur un fond blanc le nom et le numéro qui le désignent.

Chaque municipalité sera représentée par deux *marshalls*, lesquels se trouveront sous les ordres d'un grand marshall.

Les marshalls de la 1re municipalité sont MM. T. J. SPEAR et le Dr. LANDREAUX; ceux de la seconde municipalité, MM. H. M. SUMMERS et T. J. MOORE; ceux de la troisième municipalité, MM. FELIX FORSTALL et JOHN SCHNAUER.

Le grand marshall est le général WILLIAM DEBYS.

Nous engageons tous les amis de M. Fréret à s'affilier à l'un des clubs qui ont déjà été organisés et surtout à faire acte de présence aux grandes processions qui doivent avoir lieu. Il importe que nous montrions dans toute notre force aux de désillusionner ceux qui ne semblent pas douter de l'élection de M. Magnay.

La première démonstration, avons nous dit, aura lieu après demain, samedi; mais elle ne sera probablement pas aussi imposante que nous le désirerions à cause de certains préparatifs qui ne seront pas terminés. Nous espérons cependant que les partisans de M. Fréret se rendront de bonne heure, rue du Canal, pour se joindre au cortége. Il est facile de se procurer des transparens à bas prix: plus ils seront nombreux plus l'effet sera saisissant.

Hâtez-vous donc, clubs indépendants de Fréret, et prouvez d'avance à vos adversaires par votre attitude et par votre loyauté que vous êtes bien résolus à triompher le 11 novembre prochain.

NOUVELLES D'EUROPE

Par le Canada.

Le steamer *Canada* est arrivé à Halifax le 30 du mois dernier. Les nouvelles qu'il apporte ont été transmises aux journaux du Nord dans une courte dépêche.

La Prusse... la cérémonie de la pose de la première pierre des nouvelles halles n'a donné lieu à aucun désordre.

Les journaux de Paris continuent à s'occuper de la candidature du prince de Joinville, et on pense que celui ci ne tardera pas à faire connaître publiquement son adhésion au vœu de ses amis.

Des documens saisis par la police font peser une grave responsabilité sur le comité central européen qui siége à Londres.

Le journal du gouvernement a été suspendu pendant un mois et le gérant condamné à neuf mois de prison, pour avoir publié un article sur la conduite du gouvernement à l'égard des étrangers.

Le *Messager* du 16 annonce qu'une dépêche importante transmise de Madrid avait été reçue la veille au ministère des affaires étrangères. M. Bitroche après en avoir pris connaissance s'est rendu immédiatement à l'Elysée en faisant avertir l'ambassadeur espagnol et Lord Normanby de s'y trouver également. La France et l'Angleterre paraissent décidées à empêcher une rupture entre l'Espagne et les Etats-Unis et elles ont pris l'engagement de protéger Cuba contre toute tentative d'invasion.

Les avis de Madrid vont jusqu'au 10 septembre et confirment ce que nous avons de dire. Deux transports ont quitté le port de Cadix, le 18, avec des troupes destinées à Cuba.

On croit que le traité conclu récemment entre la Prusse et le Hanovre portera une atteinte fatale au Zoleverein. Les journaux autrichiens donnent à entendre que la Bavière, la Saxe et le Wurtemberg se retireront de l'union douanière.

Les relations entre la Porte et le pacha d'Egypte deviennent de plus en plus difficiles. Ce dernier a fait remettre en état toutes les forteresses de la côte et paraît décidé à opposer une énergique résistance au Sultan.

Il a été reçu à Londres des nouvelles de l'Inde jusqu'au 14 août. Le Nizan a déclaré qu'elle paierait ce qu'il doit au gouvernement; aucune des provinces n'a encore été occupée. Une conspiration ayant pour but la délivrance de Mouiray a été découverte à Calcutta. Le bruit s'était répandu que le feu avait été mis à l'arsenal et que les prisonniers avaient réussi à s'évader au milieu de la confusion générale. Vingt villages situés autour de Goolough ont été saccagés et incendiés par les Repiles.

OXIDATION BITTERS.—L'annonce des *bitters* oxigénés continue à paraître dans nos colonnes: nous y appelons l'attention de nos lecteurs. C'est une des meilleures préparations dont la science médicale se soit enrichie.

CHERRY PECTORAL.—A côté des *bitters* et sur la même ligne nous croyons devoir citer le célèbre sirop d'Ayer, connu sous le nom de *Cherry Pectoral*. Cette composition continue à produire d'excellens effets et est fort recherchée dans tous les Etats-Unis.

M. CASS.—Les démocrates du Wisconsin sont fort impatiens. Il n'est pas encore question de Conventions Nationales pour désigner un candidat à la Présidence, et voilà qu'ils nomment leurs délégués. Ils font plus, ils leur ordonnent de voter pour M. Lewis Cass. C'est s'y prendre de bonne heure. Mais nous doutons que M. Cass soit choisi par nos adversaires. Le souvenir d'une défaite est une mauvaise recommandation auprès des partis.

GEORGIE.—Une dépêche télégraphique nous apprend que les comtés de Houston, Floyd, Pike, Merriwet et de Kalb, dans la Georgie, ont donné une majorité au candidat unioniste. Le vote de ces comtés est ordinairement acquis aux locofocos.

RETOUR DE L'ARMENIE.—L'*Advance*, un des bâtimens américains envoyés à la recherche de Sir John Franklin dans les mers polaires, est arrivé à New-York le 30 du mois dernier, de retour de l'expédition. Il n'a rien découvert qui... ces dernières recherches ont empêché... Le *Rescue*, second bâtiment de l'expédition, revenait avec l'*Advance*, mais il en a été séparé le 13 par une violente tempête.

GLASGOW.—Le *Glascoe*, nouveau steamer venant de la ville de ce nom, est arrivé à New-York le 30 du mois dernier.

CANADA.—Le bruit s'est répandu à Québec il y a quelques jours que le ministère avait donné sa démission. Le même bruit a couru à Montreal, mais les journaux de cette ville n'en font pas mention. Ce qu'il y a de certain c'est que l'inspecteur général, le directeur général des postes et le commissaire des terres de la Couronne ont donné leur démission.

Les habitans de Québec ont organisé un grand banquet en l'honneur de M. Lafontaine.

M. VANDEVELDE, évêque de Chicago, et M. TACHE, évêque d'Arathie, se trouvaient aux dernières dates à Montreal.

CHRONIQUE LOCALE.

—Dominique Duneair, accusé d'avoir assailli et battu Mary Ann Cunningham, a été examiné hier par le recorder Genois et envoyé devant la 1re cour de district.

Thos Nelson a été arrêté hier matin dans la 1re municipalité pour avoir volé un habit chez un tailleur nommé Wm Dennes. L'accusé a été envoyé devant la première cour de district.

—Augustin Lequeux a fait hier un affidavit devant le recorder Génois, par lequel il déclare qu'il a confié un paquet contenant des vêtemens à un certain Julien, que ce dernier refuse de lui rendre. L'affaire n'a pas été examinée.

ASSAUT ET BATTERIE.—Mme Clothilde Labadie a fait hier un affidavit devant le recorder Genois, par lequel elle déclare que son mari J. L. Labadie avec lequel elle est séparée par suite des mauvais traitemens qu'il lui a fait subir, a commis sur sa personne un brutal assaut en la frappant et la terrassant. Un warrant a été lancé contre l'accusé.

INCENDIE.—M. S. Darwin et Ths. Madley ont été arrêtés dans la seconde municipalité sous la prévention d'avoir, dans la nuit du 6 courant, mis le feu dans la grocerie située à l'encoignure North et Market. L'accusation a été portée par M. John Adams, inspecteur des compagnies d'Assurance, et sera examinée samedi.

—Le rec-rder Caldwell s'est décidé hier à envoyer John Clayton *alias* Mercanin John à la maison de travail pour soixante jours, mais ayant été informé depuis par le recorder Beauseaux que l'accusé avait volé une montre en or dans la Nouvelle-Orléans, il l'a fait livrer au capitaine Mazerat.

—Bannon qui a reçu des coups de poignard dimanche soir dans la rue Phillipa, a déclaré hier au recorder Caldwell qu'il n'avait pas l'intention de poursuivre cette affaire. Le recorder présumant que des moyens illégaux ont été employés pour le détourner, a exigé un cautionnement pour sa comparution comme témoin de l'Etat.

FEUILLETON.

Le Dernier Irlandais.

VII.

SHANAKILL.

Le coup était rude; mais Irwing espéra n'en tirer comme il l'en était tiré déjà plusieurs fois en demandant un sursis.

—Monsieur le baillé, répétait-il humblement, s'il plaît à Votre Honneur, l'année a été bien mauvaise ..... Les pommes de terre sont malades, comme vous savez; et puis, deux de mes enfans ont eu la rougeole, il a fallu les guérir. Laissez-moi le temps de vendre mon cochon et mes vaches. C'est demain grande foire à Neath, et les marchands du Sud arriveront en foule.... Que Dieu bénisse le vieux lord et le jeune miss Nelly sa fille, et aussi l'honorable sir Georges, son neveu. Mais les temps sont si durs!

—Tom Irwing, mon cher, tout cela est bel et bon; mais ce n'est pas chante plus d'une fois cette chanson là, et il faut changer d'air pour aujourd'hui.

—Allons donc! monsieur Jameson. Votre Honneur m'accordera bien un jour ou deux pour me retourner ..... Vous être si bon! Laissez moi le temps de vendre mon poney, mon cochon, mes oies; puis je vous apporterai l'argent, sans en distraire un shilling pour boire un verre ou deux de poothleen chez la veuve O'Flanagan, fort d'Irwing!

—Ta! ta! ta! Tom Irwing, mon ami, tu m'as pipé assez souvent avec cette guinée! J'ai reçu les ordres de milord, ou plutôt de M. Tyler, son secrétaire, et je ne puis accorder aucun sursis ..... Il faut payer *instanter*, autrement dit à l'instant, la somme de livres, shillings et pences ci-dessus énoncés, ou bien je vais procéder à mes désagréments, à la saisie de ce qui l'appartient: poney, cochon, volaille, mobilier, et tout vendre à la criée dès que tu auras quitté le cottage avec ton monde et que tu m'en auras remis les clefs. Mon avocat va faire pour moi ceci; il y perdra gros, car la vente coûtera à peine les frais et la modiqué de la dette.

Cette signification fut accueillie par les cris de désespoir de la famille Irwing, auxquels se joignirent ceux des familles voisines. Tom, au milieu de ce concert de plaintes et de gémissemente, supposant toujours à moins jointes pour obtenir un répit de quelques jours.

Sa femme s'avança à son tour. Elle ne criait pas, elle ne se lamentait pas, mais de grosses larmes roulaient de ses yeux. Elle s'écria à l'homme de loi: le bon Dieu le punirait d'abandonner ainsi dans ces brasse, et elle dit:

—Votre Honneur n'est pas de la même religion que nous, monsieur Jameson; mais vous êtes chrétien, et vous avez un cœur.... Eh bien, si vous ne prenez pas pitié de moi et de Tom Irwing, le pauvre cher homme, prenez pitié du moins de ces enfans. Si vous nous chassez aujourd'hui, ils mourront demain de faim et de froid!

Le bailli secoua la tête.

—Ce que vous demandez ne dépend pas de moi, ma chère maîtresse Irwing, répondit-il; j'ai reçu des ordres, je ne compromettrai. Il faut sortir de suite avec tout votre monde, sans rien emporter de ce qui se trouve dans ce cottage, dont je déclare dès à présent que tout le contenu, meubles, récoltes, animaux domestiques, est et demeure acquis au nom de milord comte Avondale, ainsi qu'il sera relaté au procès-verbal que je vais dresser.

Et il ajouta à demi voix avec plus de résolution qu'il n'en avait montré jusque là:

—Aussi pourquoi diable, Tom Irwing, un père de famille, va-t-il se prendre de querelle avec les agens de milord et porter la main sur eux?

—Ce n'est pas moi! s'écria vivement le paddy; je défie la garde d'affirmer qu'il m'a vu porter la main sur lui! Par des ennemis, et Dornagh lui-même n'en a toujours voulu depuis que nous avons eu une petite dispute ensemble chez la Flanagan .... Mais c'est donc à cause de cette méchante histoire d'user que vous chassez de mon cottage? Si cela était, il faudrait le dire; milord n'aurait pas besoin de se mêler de cette affaire; quand Donnagh me retaliera, lui et moi nous prendrons chacun un shillelagh et nous terminerons la querelle en braves gaïgons. Dieu! Votre Honneur, cela ne vaudrait-il pas mieux que de nous jeter sur le grand chemin de la reine sans nourriture et sans abri?

—Cela ne me regarde pas, interrompit Jameson avec impatience; je ne suis ni coroner, ni sheriff pour m'enquérir des actes de violence commis ici ou ailleurs.... Je sais seulement que tu dois au landlord de cette terre la somme de livres, shillings et pences que j'ai déjà dit, et comme tu ne peux payer, je saisis.... C'est clair comme le jour, cela.... Mais vous bien des fagots, Tom Irwing, ou plutôt, Mac-Tool et O'Mahonny de Neath, à qui j'ai fait tout à l'heure les mêmes sommations qu'à toi, et ce sont pas montrés si raisonnans; ils ont pris leur parti en gens de cœur et de cœur: ils ont décampé sans tant de paroles avec leur monde.... Allons, lions-nous-en; aussi bien je n'ai pas de temps à perdre, car il n'y aurait rien d'utiliser dans le cottage de Sa Révérence, M. Bruce, vint fourrer son nez rouge dans mes opérations et demander le partage.... Tiens, Irwing, je t'ai vaux du bien; je m'obtige pas à requérir l'aide de ces honorables messieurs les constables, et cède la place de bonne volonté, je te le conseille.

En même temps il s'avançait vers la porte du cottage, et les constables, relevant leurs fusils, tirent mine d'employer la force pour repousser cette famille désolée.

—Mais puisque Donnagh ne m'a pas vu! s'écriait Tom hors de lui. Oh! pouvez vous me jurer, devant votre Dieu protecteur, que Donnagh m'a vu lui arracher une poignée de cheveux par derrière, bailli Jameson?

L'homme de loi haussa les épaules et voulut écarter mistress Irwing qui, son enfant dans les bras lui barrait faiblement le passage. Tout à coup la pauvre femme, en promenant autour d'elle un regard d'angoisse, aperçut sir George qui pêchait tranquillement sur le bord du lac, à quelque distance.

—Irwing, s'écria-t-elle avec chaleur, voyez là bas ce bon jeune lord, sir George Clinton, qui prend des truites dans le lac de Glendalough.... Ne pourrais-je aller me jeter à ses pieds et lui demander un délai, comme il m'accorda un, en pareil cas, à la femme de Kevin Moore, notre bon ami?

Tom balbutia quelques paroles d'un air hébété.

—Je ne vous le conseille pas, maîtresse Irwing, dit le bailli d'un ton railleur; vous effaroucheriez le poisson de vos chatellerie, et l'honorable sir George vous enverrait au diable. Et puis, voyez-vous, ma chère, continua-t-il en baissant la voix, quoique vous soyez encore fort bien, il faut tenir compte de tout; or, quand maîtresse Moore alla demander cette grâce à sir George, elle avait dix ans de moins que vous et elle était mariée depuis deux mois seulement.

La pauvre femme devint rouge comme un coquelicot à cette insinuation maligne. Elle cacha son visage contre son enfant, qui gémissait tout bas, et se mit à sanglotter.

Jameson et sa suite allaient enfin pénétrer triomphalement dans cette cabane si misérable et si sombre qu'elle semblait ne devoir exciter aucun regret, quand un nouvel obstacle se présenta sous la forme d'un personnage également vêtu de noir, d'un bourgeonné, en perruque de travers, couvert de poussière et de sueur. C'était le collecteur de dîmes.

—Grâce au ciel, j'arrive à temps! dit-il tout essoufflé en épongeant avec un mouchoir sordide la sueur qui ruisselait sur son front; j'imagine, bailli Jameson, que vous n'avez pas encore saisi le mobilier et le bétail de Tom Irwing qui doit cinq livres et dix-sept pences à Sa Révérence M. Bruce pour arriéré de sa taxe!

—J'en suis bien fâché, maître Cokerill, répliqué le bailli en ricanant, mais je prends à témoins ceux qui sont ici présens que j'ai signifié au saisie à Tom d'après les formes les plus...

Il offrit une prise de tabac au collecteur dont une énorme... Cokerill éternua, le... ...ey, le chasse, les chiens...

—Tout y a passé, confrère, et Sa Seigneurie sera en porte, car il y a insuffisance notoire.

—Sa Seigneurie est plus en état de supporter une perte que Sa Révérence, un pauvre ministre de la religion établie. Voyons, monsieur Jameson, soyez raisonnable; laissez-nous au moins le cochon.

—Si nous le faisions, mon cher, vous perdez votre temps. Les droits de landlord sont sacrés. Vous me permettrez donc de poursuivre mon office et de rédiger mon procès-verbal de saisie.

—Comment! le procès-verbal n'est pas dressé encore! s'écria le collecteur d'un air radieux; alors, je n'oppose à la saisie, qui est nulle et non avenue, et je saisis à mon tour au nom de Sa Révérence.

—Oui-dà, monsieur Cokerill, est-ce de ce bois que vous nous chauffons? Je ne me laisserai pas arracher le morceau de la bouche, vuy-z-vous; je vas dresser mon procès-verbal nonobstant toute opposition.

—Eh bien! verbalisez, moi je protesterai.

—Protestez, mon cher.

Et tous les deux, sous la protection des constables, pénétrèrent dans le cottage en continuant à défendre bruyamment les droits de leurs patrons respectifs.

VII.

Alors commença une scène déchirante. Pendant que Jameson et Cokerill, installés chacun de son côté sur un banc boiteux, griffonnaient leur grimoire, les constables s'efforçaient d'expulser de la cabane les anciens habitans. Mais à quelle difficulté; la vieille idiote, qui, depuis plusieurs années n'avait pas passé le seuil de la porte, refusait obstinément de sortir; elle adressait avec volubilité aux agens de la force publique des mots sans suite, entremêlés de menaces. Les enfans, excités par ses criailleries, effrayés de voir dans la maison où ils étaient nés ces odieux comparses qu'ils apprenaient à haïr en suppot le fils de leur mère, couraient se cacher d'un coin à un autre. Patrick, l'aîné, s'était armé du shilelagh paternel qu'il brandissait d'une façon belliqueuse; le cadet défendait le foyer pour en jeter les pierres à la tête des persécuteurs de sa famille. Quant à Irwing et sa femme, ils ne préoccupations d'un autre genre les faisaient courir d'une extrémité à l'autre du cottage. Tous désirait soustraire à la rapacité des gens de justice une vieille petite croix d'argent appartenant à sa mère, le seul bijou que contînt la maison, et maîtresse Irwing s'efforçait de leur dérober un paquet de couvertures pour envelopper son enfant. Mais les constables furent impitoyables; Tom ne put arriver jusqu'au trou de la muraille où la croix était cachée, et on le repousa brutalement.

Un des soldats de police est le courage d'arracher de dessous la cape de mistress Irwing, malgré ses prières, les vils chiffons dont elle s'était emparé. "Tout ici appartient à milord, disait le bailli Jameson de son ton mielleux; et pouvant le mobiliser chez, c'est voler Sa Seigneurie." Hélas! que pouvaient faire, au maître de la splendide habitation de Stonehouse, à lord Avondale, parl d'Angleterre, la croix d'argent de la mère Irwing et les lambeaux de linge dont mistress Irwing voulait envelopper son enfant? Le bailli et ses gens en décidèrent autrement. Irrités de la résistance qu'on leur opposait des regards qu'elle leur occasionnait, ils n'hésitèrent plus à employer la force. Malgré leurs efforts nous et leurs efforts, tous les membres de la famille furent jetés hors du cottage. On ne leur permit d'emporter ni effets, ni provisions, ni vêtemens de rechange, et quels vêtemens! Ce fut un haut-le-cœur pour le bailli en vantant beaucoup en tableau "pour la pile maîtresse Irwing" que Jameson autorisa la femme du paddy à voler dans son tablier le pot de pommes terre qui était sur le feu au moment de la saisie.

Dès que la porte du cottage ne fut refermée derrière eux, les pauvres gens se virent entourés de leurs voisins et de leurs amis. Jusqu'à ce moment les habitans de Shanakill, sont qu'ils eussent été frappés de stupeur, soit qu'ils eussent craint les rapports malveillans auxquels pouvait donner lieu des marques de sympathie accordées aux disgraciés, ne s'étaient pas osé souffler. Mais, loin du regard inquisiteur des suppôts de justice, les consolations, les témoignages affectueux furent prodigués à ces malheureux dépossédés. Bien plus, chacune cottage voulut leur offrir son toit hospitalier; un chef de famille se chargea de la vieille mère, un autre de mistress Irwing, un autre des enfans, un autre enfin du Tom lui-même. Les paddies, en pareille circonstance, sont toujours prêts à partager ce qui leur reste avec leurs amis dépossédés, car ils savent que tôt ou tard le malheur sont les attend.

Tom remercia chaleureusement ses voisins et donnait des poignées de main à tout et à travers. Son intelligence n'était pas remise du coup qu'elle venait de recevoir, et il répétait avec la persévérance d'un idiot:

—On dira ce qu'on voudra, mais Donnagh ne m'a pas vu! Je jurerais devant Dieu qu'il m'a pas vu! Ah! n'est-ce pas payer bien cher une pinche de cheveux arrachés sur mon que d'un coquin! Mais M. Sullivan, j'en suis sûr, et la malédiction de l'aveugle de Lady's-Church porte malheur; vous verrez.....

Le jour commençait à baisser. Les voisins, en charitables, qui les avaient accueillis, quand le cercle de curieux forme autour de lui s'ouvrit tout à coup pour laisser passer une femme, enveloppée dans une ample robe de drap noir, et qui, sans rien répondre à ses compatriotes, s'avança vers le groupe de malheureux.

A la vue de l'or, les yeux du paddy s'allumèrent:

—Tout cela pour moi seul, mien O'Byrne! dit-il, se contenant à peine sous les regards jaloux qui l'observaient; que Dieu vous bénisse, miss Julia! qu'il bénisse aussi Sa Révérence et aussi la bonne dame qui a voulu recourir le pauvre Irwing! Ah! miss O'Byrne, je suis bien malheureux!

—Courage! Tom, répliqua la jeune fille d'une voix vibrante, souvenez-vous que vous êtes chrétien et catholique. Il en est qui paraissent calmes, pleins de joie et qui sont encore plus à plaindre que vous.

Elle lit un signe d'adieu et s'éloigna rapidement au milieu des bénédictions des assistans qui souponnaient dans quel but cet ange de consolation venait d'apparaître ainsi parmi eux.

Tom s'était empressé de cacher la pièce d'or, mais il tournait et retournait le shilling dans sa main, il cherchait à se persuader que la jolietteuse lui faisait un impertinent cadeau d'offrir un verre de whiskey chez la mère O'Flanagan à son hospitalier voisin. Pendant qu'il ruminait le cas, une large main se posa sur son épaule. Il leva les yeux et se trouva face à face avec Sullivan, que le petit Patrick conduisait comme s'il eut été déjà son conducteur en titre.

Ce tableau épanouit le cœur du pauvre Irwing.

—Ah! Votre Honneur, dit il avec explosion, vous avez donc enfin consenti....

—Pas! interrompit l'aveugle en posant mystérieusement le doigt sur sa bouche; prenez mon bras et renvoyez Patrice. J'ai à vous parler.

Irwing administra une taloche à son héritier, qui s'enfuit au plus vite, tout surpris que ses fonctions de guide fussent ainsi interrompues; puis il glissa son bras dans celui de William, et tous les deux s'éloignèrent en causant avec animation.

Cependant Julia O'Byrne, après s'être acquitte de sa tâche charitable, s'était laissée de reprendre le sentier de Neath pour se dérober aux observations des gens de Shanakill. Bientôt elle atteignit une partie de la route où des buissons devaient la délivrer des regards importuns. Néanmoins elle ne ralentit pas sa marche rapide; plus elle approchait du lac, plus son pas, au contraire, devenait léger, en même temps qu'une vive émotion faisait palpiter son sein. En effet, Julia, en se rendant chez le paddy, avait aperçu de loin sir Georges Clinton, occupé à pêcher dans le lac, et l'occasion lui paraissait favorable pour exiger du parent de lord Avondale cette entrevue qu'elle sollicitait depuis longtemps sans pouvoir l'obtenir. Dans cette explication qu'elle recherchait, la jeune fille mettait son espérance suprême, et elle était impatiente de voir son sort se décider.

—Aussi, quel fut son chagrin quand, parvenue à cette partie du chemin d'où l'on découvrait le noble pêcheur au moment auparavant, elle ne le retrouva plus. Elle crut d'abord que sir Georges, ayant eu connaissance de sa visite à Shanakill, s'était retiré pour éviter une rencontre possible. Elle s'arrêta suffoquée, les yeux pleins de larmes. Mais, hélas! la pauvre enfant s'exagérait son importance aux yeux du nonchalant sir Georges. En effet, Julia, en ne prêtant plus d'attention, elle l'aper qui dans une crique du lac; il se livrait paisiblement à son délassement favori.

—Eh bien! murmura la jeune fille en appuyant la main sur son cœur pour en comprimer les battemens. Sainte Vierge! ma patronne, mon Dieu, qui m'avez abandonnée, insaisissable que je dois dire, afin de le toucher!

Elle fit un signe de croix et se dirigea d'un pas précipité vers le pêcheur.

(*A continuer.*)

ELIE BERTHET.

Grande vente à l'encan de Marchandises Sèches.

☞ L'attention particulière des acheteurs est appelée sur la vente de 100 caisses de marchandises sèches de saison, qui seront offertes à l'encan aujourd'hui, à dix heures, au magasin de F. H. Petitpain, No 8, rue du Canal.

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention du commerce sur la vente par catalogue d'amas de vin français, vins, huile d'olive, &c, qui doit avoir lieu aujourd'hui, à 10 1/2 heures, au magasin de M. E. Cahuzac, importateur No 30, Vieille Levée, par Bernard Turpin, commissaire.

Paroisse Plaquemines, 7 octobre 1851.

Avis aux propriétaires non résidants.

LES travaux à faire sur les propriétés situées à la Pointe, entre MM. Wolfenstamm et Portis, sont déjà connus comme l'exige l'article 14 des réglementaires police, et le lundi, 20 octobre 1851, à deux heures du matin sur le lieu où les travaux sont à faire, le syndic soussigné aux soumissions pour l'ouvrage à faire sur les dites propriétés.

ATH. LEMURS,
Syndic.

9 oct—10

A LOUER—La maison à trois étages, située à l'encoignure des rues St-Louis et Dauphine. Elle peut être livrée le 15 de ces. Pour plus ample... S'adresser à M. FATTO, 67 Conti, entre St-Louis et Bienville.

☞ Le bruit autrichien MAROUCO, capt. Fenrich, vient de Bordeaux, est en déchargement vis-à-vis le marché à la viande, première Municipalité. Les consignataires sont requis de retirer leurs permis dans les cinq jours; dans le cas contraire, leurs marchandises seront envoyées dans les magasins publics, à leur compte et risque.

B. TALAMON,
7 oct 183 et 185, rue Royale.

☞ AVIS.—Si le capitaine ne se trouve pas, consignataire du brick autrichien MAROUCO, capt Farnesch, se décline responsable d'aucune dette que l'équipage du dit brick pourrait contracter.

B. TALAMON,
7 oct 183 et 185, rue Royale.

TABAC A CHIQUER LILIENTHAL—15 barils, à vendre par B VALLÉ, 37, Commerce. 9oct

CAFE de la Havane—100 sacs, à vendre par B VALLÉ, 37, Commerce. 9oct

HUILE D'ESPAGNE—100 jarres, à vendre par B VALLÉ, 37, Comm